

Lockdown & Curfew

2020 年武漢肺炎在全球肆虐，3 月起歐洲各地紛紛封城，一度引發留學生返鄉潮，到了夏天解除封鎖後，許多歐洲人仍然照慣例在七、八月到處旅行，或是跟朋友聚會，我就是在這個時候抵達法國的，就算做好了心理準備也帶好各種防疫物品，在面對嚴峻的疫情時，仍然會感到徬徨、不知所措。

宵禁

隨著每日確診數從幾百、幾千人，進入秋季更是一天好幾萬人感染，終於在 10 月迎來了第一波的疫情管控措施一宵禁，對於沒經歷過戒嚴時期的我們，宵禁就像遠古怪獸一樣難以想像，實際上就是在政府規定的時間後沒有豁免理由無法出門，要出門必須填表單否則遇到警察可能會被罰款，也導致在宵禁時間前常在看到人們在路上疾走的現象，就為了及時回到家中。而這一禁，直到我隔年 2 月回台灣都還沒解除。

封城

到了 11 月每日確診達到 8 萬人時法國政府終於宣布封城，全天除了上班上課外必須符合豁免條件才能在路上移動，但此次封城給予人民較多的彈性，最一开始的版本每人每日有一小時、一公里距離放風的時間，後來放寬到三小時、二十公里，因此被認為是軟性封城。在封城期間，只有政府規定的商店才能營業，例如超市、藥局、菸酒店等，大家基本上只會進行必要採購或是出門散步透個氣，踏出家門前一定會檢查是否有填好 Attestation de déplacement dérogatoire

(如右圖)，整體來說被限制自由還蠻壓抑的，長時間待在同一個空間，缺少與外界的交流，對於獨居的人更是容易危害心理健康，但為了國家整體的健康福祉所有人責無旁貸，只能期望疫情趨緩，恢復自由的那天趕快來臨。

這次在法國的時間讓我有難忘的經歷，也會更加珍惜台灣的防疫成果。

ATTTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir d'un laissez-les de leurs déplacements hors de leur domicile et ce document leur permettant de justifier que le déplacement consiste entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels pouvant être effectués pour des déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.

3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précoces ou la garde d'enfants.

5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

6. Déplacements en plein air ou sur un lieu de plein air, sans déplacement du seuil de résidence dans un rayon maximal de vingt kilomètres et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la randonnée avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.

8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à :

Le : , à :
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

